

Une association de riverains sarthois de la ligne de train grande vitesse interpelle le préfet. Cinq ans après la mise en service de la LGV entre Paris et Rennes, les mesures contre les nuisances sonores avancent trop lentement au goût du CRI 72 qui publie une lettre ouverte.



Cinq ans après la mise en service de la LGV entre Paris et Rennes, l'association CRI 72 interpelle le préfet de la Sarthe sur les nuisances sonores. © Radio France - Cédric Hermel

Cinq ans après la mise en service de la LGV entre Paris et Rennes, les mesures contre les nuisances sonores avancent trop lentement au goût du CRI 72. **L'association publie jeudi 17 février une lettre ouverte au préfet de la Sarthe.** "Nos deux dernières lettres recommandées sont restées sans signature d'accusé de réception, et les réunions avancent à vitesse de tortue" explique sa présidente, Laure Artru, d'où cette interpellation publique. Le CRI 72 demande - a minima - des indemnisations pour les propriétaires des maisons devenues invivables à cause du bruit et des murs anti-bruit là où la ligne de train grande vitesse passe au plus proche des habitations.

"En ce qui concerne la mission de la DREAL sur les indemnisations, ça avance à un train de tortue. Une réunion va rendre des comptes rendus de réunions qui se font six mois après. On n'a pas d'information.... Les riverains sont appelés à remplir des questionnaires puis on ne leur explique pas pourquoi on n'y donne pas de suites. Tout ça va beaucoup, beaucoup trop lentement" regrette Laure Artru. L'association évoque à ce jour **seulement cinq ou six propositions de rachat pour l'instant sur 37 maisons sarthoises éligibles.** Le CRI 72 dénonce aussi la réduction des maisons éligibles, le CGEDD, prédécesseur de la DREAL,

avait retenu 90 maisons sur le tronçon Connerré-Rennes et lorsque la DREAL a pris la suite, cette liste s'est réduite à 63.

Sur le mur anti-bruit, on en est au stade zéro....

Dans l'immédiat, l'association demande aussi la construction de murs anti-bruit pour améliorer le quotidien des riverains de la ligne. *"On en est au stade zéro... On a fait une proposition de construction d'un mur végétalisé à Savigné L'Evêque. Comme il n'y a pas de réunion, il ne se passe rien"* regrette Laure Artru qui **pointe également la hauteur trop basse des murs anti-bruit existants** : *"Ils atteignent à peine les roues des trains, donc ce n'est pas efficace."*

L'association demande une réduction de vitesse, un recours déposé auprès de l'Union européenne

Mais, au-delà de ces mesures, l'association espère surtout obtenir l'augmentation de sept minutes du trajet LGV Paris-Rennes, qui prend 1h38 aujourd'hui. *"On demande cette réduction de vitesse pour pouvoir simplement dormir. La vitesse des trains passerait de 320 à 250 km heure, avec plus de 4 décibels de diminution de bruit, c'est énorme"* argumente la présidente de CRI 72. Elle reconnaît que la pandémie a également ralenti les actions de l'association, et mis à l'arrêt le travail du groupe de parlementaires mis en place sur ce sujet. Son souhait pour l'année à venir : *"Il faut qu'on arrive à rencontrer la SNCF et leur expliquer que dans d'autres pays d'Europe, les trains bruyants sont taxés à 0,02 centime du kilomètre dans les Pays-Bas."* L'association a d'ailleurs **déposé plainte il y a plus d'un an devant la Cour de justice de l'Union Européenne** pour "non-respect par la France des recommandations Européennes contre le bruit des trains". Les réunions locales en Sarthe devront sûrement attendre car l'actuel préfet, Patrick Dallennes, va être remplacé. C'est le préfet des Deux-Sèvres, Emmanuel Aubry, qui prendra sa suite courant mars.



Laure Artru, présidente de l'association CRI 72, publie une lettre ouverte au préfet de la Sarthe © Radio France - Solène de Larquier

Laure Artru était l'invité de France Bleu Maine vendredi 18 février, [son interview ici](#).
réécoutez